

Clermont-Ferrand, le 13 mars 2025

Mesures postes administratifs

RENTREE SCOLAIRE 2025

UO RECTORAT 214

En 2024, le plafond d'emplois de l'UO rectorat du programme 214 a fait l'objet d'un fort dépassement de +11 ETPT (équivalent temps plein travaillé). Ce dépassement peut s'expliquer en partie par le remplacement des congés maladies. Pour 2025, il nous revient donc collectivement de revenir à l'équilibre, conformément à la demande de la Région académique.

Les mesures de carte proposées conduisent à **11 suppressions et 3 créations de postes définitifs, soit un solde de -8 postes.**

En DSDEN, la mise en œuvre de la carte cible des secrétariats des IEN conduit pour la rentrée 2025 et compte tenu des possibilités RH, à -4 postes. Selon la carte cible d'implantation des postes en IEN, des moyens provisoires seront implantés à la rentrée 2025 à hauteur de 0,5 à Moulins et 0,5 à Aurillac. Pour la Haute-Loire, la suppression du poste de la circonscription d'Yssingeaux permet d'atteindre la carte cible de 2 ETP pour 3 circonscriptions implantées sur le même site géographique.

La carte des CMS est revue dans le Cantal afin d'optimiser la couverture territoriale, avec la fermeture du CMS de Mauriac, soit -1 poste.

Au rectorat, 3 postes vacants sont supprimés (DPMAP, SAEI et DEC). Un poste est créé à la DPMAP, au sein de la DAF.

Enfin, dans le cadre du transfert et de la mutualisation de la gestion administrative et financière des AESH, 1 poste est supprimé.

	Créations	Suppressions
DSDEN 03		- 1 ADJAENES VACANT (circonscription IEN Moulins 2)
DSDEN 15		- 1 ADJAENES VACANT (circonscription IEN Aurillac Cantal Sud) - 1 ADJAENES VACANT (CMS de Mauriac)
DSDEN 43		- 1 ADJAENES VACANT (circonscription IEN Yssingeaux)
DSDEN 63		- 1 ADJAENES en cours de détermination
RECTORAT DPMAP	+1 AA (DAF)	-1 ADJAENES VACANT
RECTORAT SAEI		-1 SAENES VACANT
RECTORAT DEC		-1 SAENES VACANT

Concernant la DPMAP, suite au départ en retraite d'un agent du SMO, le poste d'assistante de la DPMAP est reconfiguré et porte à 50 % sur des fonctions d'assistant et à 50 % sur des fonctions au SMO. In fine, 0,5 poste au SMO et 0,5 poste au secrétariat DPMAP sont supprimés, soit -1 poste.

Concernant la DAF, le poste de chef de la plateforme chorus est vacant depuis l'été 2023. L'agent précédemment en charge de ces fonctions, est réaffecté à sa demande sur le déploiement du contrôle interne, poste qui est proposé à la création.

Transfert et mutualisation de la gestion administrative et financière des AESH au rectorat

	Créations	Suppressions
DSDEN 03 DSDEN 15 DSDEN 43		- 3 postes (-1 poste dans chaque DSDEN)
RECTORAT DRH	+2 SAENES	

Dans le cadre du transfert de la gestion administrative et financière des AESH des DSDEN au rectorat, 3 postes de gestionnaires sont supprimés en DSDEN. Le transfert concernant le département du Puy-de-Dôme a déjà été effectué.

Cette mutualisation au niveau du rectorat conduit à la suppression d'un poste.

Redéploiement des emplois informatiques

Conformément au schéma pluriannuel de redéploiement du ministère, 2 emplois académiques sont redéployés vers les missions nationales implantées au sein de l'académie pour 2025.

Pour mémoire, ce schéma vise à consolider à la maille nationale les activités d'exploitation des systèmes d'information et de gestion des infrastructures numériques.

CARTE CIBLE DES POSTES ADMINISTRATIFS EN IEN - 0214

Objectif :

Etablir une carte cible adaptée pour l'implantation des postes administratifs dans les circonscriptions des IEN.

Cible retenue :

En fonction de l'implantation géographique:

- 1,5 postes pour 2 circonscriptions

- 2 postes pour 3 circonscriptions

- 4 postes pour 6 circonscriptions

Les circonscriptions isolées ne permettant pas une mutualisation, ces dernières ne sont pas concernées et conservent 1 poste.

Catégorie des postes implantés :

Implantation d'un poste de catégorie B pour la gestion de deux circonscriptions (intégration dans la carte cible des réhaussements).

Echéance :

A partir de la rentrée 2025.

L'échéance fixée sera adaptée en fonction des mouvements sur les postes concernés (postes vacants, départ en retraite...).

RNE (IMPLANTATION DES POSTES)	VILLE	IEN	CIRCONSCRIPTION	SITUATION RENTREE 2024			CARTE CIBLE A COMPTER DE RS 2025		
				TYPE DE POSTE	CATEGORIE DE POSTE	QUOTITE POSTE	TYPE DE POSTE	CATEGORIE DE POSTE	QUOTITE CIBLE
0039999C	MOULINS-ZEURE	IEN MOULINS 1 ET 2	IEN MOULINS 1	PERMANENT	ADJ	1	PERMANENT	SA	1,5
			IEN MOULINS 2	PERMANENT	ADJ	1			
0030066F	MONTLUCON	IEN MONTLUCON 1 ET 2	IEN MONTLUCON 1	PERMANENT	ADJ	1	PERMANENT	SA	1,5
0030067G			IEN MONTLUCON 2	PERMANENT	ADJ	1			
0030068H	VICHY	IEN VICHY 1 ET 2	IEN VICHY 1	PERMANENT	ADJ	1	PERMANENT	SA	1,5
0030069J			IEN VICHY 2	PERMANENT	ADJ	1			
0159999M	AURILLAC	IEN AURILLAC	IEN AURILLAC LES TROIS VALLEES	PERMANENT	ADJ	1	PERMANENT	SA	1,5
			IEN CANTAL SUD	PERMANENT	ADJ	1			
0150043R	MAURIAC	IEN MAURIAC	IEN MAURIAC	PERMANENT	ADJ	1	PERMANENT	ADJ	1
0150045T	SAINT-FLOUR	IEN SAINT-FLOUR	IEN SAINT-FLOUR	PERMANENT	ADJ	1	PERMANENT	ADJ	1
0439999K	LE-PUY-EN-VELAY	IEN LE-PUY-EN-VELAY/YSSINGEAUX	IEN LE PUY-EN-VELAY	PERMANENT	ADJ	1	PERMANENT	SA	2
			IEN LE PUY-HAUT-VELAY	PERMANENT	ADJ	1			
			IEN YSSINGEAUX	PERMANENT	ADJ	1			
0430045R	BRIOUDE	IEN BRIOUDE	IEN BRIOUDE	PERMANENT	ADJ	1	PERMANENT	ADJ	1
0430050W	MONISTROL-SUR-LOIRE	IEN MONISTROL-SUR-LOIRE	IEN MONISTROL-SUR-LOIRE	PERMANENT	ADJ	1	PERMANENT	ADJ	1
0639999B	CLERMONT-FERRAND	IEN CLERMONT	IEN CLERMONT VILLE	PERMANENT	ADJ	1	PERMANENT	SA	4
			IEN CHAMALIERES		ADJ	1			
			IEN CLERMONT GERGOVIE		ADJ	1			
			IEN CLERMONT PLAINE		ADJ	1			
			IEN CLERMONT BILLOM		ADJ	1			
			INE CLERMONT TERRES NOIRES		ADJ	1			
0631010F	AMBERT	IEN AMBERT	IEN AMBERT	PERMANENT	ADJ	1	PERMANENT	ADJ	1
0631012H	COURNON D'AUVERGNE	IEN COURNON VAL D'ALLIER	IEN COURNON VAL D'ALLIER	PERMANENT	ADJ	1	PERMANENT	ADJ	1
0631018P	ISSOIRE	IEN ISSOIRE	IEN ISSOIRE	PERMANENT	ADJ	1	PERMANENT	ADJ	1
0631019R	RIOM	IEN RIOM	IEN RIOM LIMAGNE	PERMANENT	ADJ	1	PERMANENT	SA	1,5
0631375C			IEN RIOM COMBRAILLES	PERMANENT	SA	1			
0631020S	THIERS	IEN THIERS	IEN THIERS	PERMANENT	ADJ	1	PERMANENT	ADJ	1